

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États financiers

**pour les exercices financiers terminés les
31 décembre 2023 et 2022**

Les Ressources Yorbeau Inc.
50 Crémazie Ouest, bureau 403
Montréal (Québec) H2P 2T1
Tél.: (514) 384-2202 – Fax.: (514) 384-6399
Sans frais en Amérique du Nord : 1-855-384-2202



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux actionnaires de
Les Ressources Yorbeau Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Les Ressources Yorbeau Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état du résultat net et du résultat global, l'état des flux de trésorerie et l'état des variations de capitaux propres pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Outre la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit devant être communiquée dans notre rapport.

Évaluation de la valeur recouvrable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation

Comme il est décrit à la note 4 des états financiers, les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation lorsque des faits et des circonstances indiquent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la société effectue un test de dépréciation. Nous avons identifié l'évaluation par la société de la valeur recouvrable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation comme une question clé de l'audit.

Raisons pour lesquels il s'agit d'une question clé de l'audit

L'évaluation de la valeur recouvrable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation a été importante pour notre audit, car le solde des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation de 24 392 309 \$ au 31 décembre 2023 est significatif pour les états financiers. En outre, le processus d'évaluation de la direction est subjectif et nécessite le recours à des jugements relativement à l'analyse des indicateurs de dépréciation tels que :

- la période pendant laquelle la société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'elle soit renouvelée;
- d'importants frais d'exploration et d'évaluation ultérieurs de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévus au budget, ni programmés;
- l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de la propriété minière ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit relatives à l'évaluation par la société du caractère recouvrable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation ont consisté, entre autres, en ce qui suit :

- nous avons évalué le processus de la direction quant aux faits et circonstances pour déterminer si un indice de dépréciation était présent en inspectant les communications de la société, ce qui inclut les procès-verbaux et les communiqués de presse, et en procédant à des demandes d'informations auprès de la direction;
- nous avons examiné les budgets et plans d'exploration et d'évaluation afin d'évaluer l'intention de la direction de poursuivre les travaux d'exploration et d'évaluation;
- nous avons inspecté les registres gouvernementaux afin de déterminer si les droits miniers sur les propriétés étaient valides.

Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été auditées par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 30 mars 2023.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous

concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Karine Desrochers.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 28 mars 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127023

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États de la situation financière

31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	222 759	376 012
Placement (note 8(e))	15 000	52 500
Taxes à recevoir et autres (note 5)	46 754	128 794
Frais payés d'avance	51 000	116 763
	335 513	674 069
Actif à long terme		
Dépôts en fidéicommiss (note 6)	339 000	339 000
Actifs au titre du droit d'utilisation (note 20)	449	16 303
Bâtiment à Chibougamau (note 7)	176 605	187 561
Propriétés minières (note 8)	3 345 178	3 615 669
Actifs de prospection et d'évaluation (note 8)	21 047 131	21 765 106
	24 908 363	25 923 639
Total des actifs	25 243 876	26 597 708
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 9)	152 129	160 682
Obligations locatives (note 20)	542	17 242
Autres sommes à payer	1 151	26 138
Passif lié aux actions accréditives (notes 21)	339 159	49 504
Prêt (note 11)	40 000	--
	532 981	253 566
Passif à long terme		
Provisions (note 10)	339 000	339 000
Obligations locatives (note 20)	--	542
Prêt (note 11)	--	60 000
	339 000	399 542
Total des passifs	871 981	653 108
Capitaux propres		
Capital social (note 12)	58 985 353	58 106 334
Surplus d'apport	3 436 613	3 430 202
Déficit	(38 050 071)	(35 591 936)
	24 371 895	25 944 600
Total des passifs et des capitaux propres	25 243 876	26 597 708

Entité présentant l'information financière et continuité d'exploitation (note 1)

Engagements et éventualités (note 22)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil

(s) G. Bodnar Jr., Administrateur

(s) Marcel Lecourt, Administrateur

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États du résultat net et du résultat global

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
Revenus		
Produits des contrats (note 8a)	147	596 841
Location de locaux	57 280	39 429
Revenus de subvention	20 000	--
Autres revenus provenant de l'émission d'actions accréditatives (notes 12 & 21)	60 326	192 553
	137 753	828 823
Charges		
Coûts des ventes	--	511 460
Charges administratives (note 15)	867 881	859 223
Paiements fondés sur des actions	6 411	43 726
Frais de gestion des propriétés minières	154 764	121 738
Dépenses de l'édifice de Chibougamau (note 16)	33 456	35 985
Dépréciation de propriétés minières et d'actifs de prospection et d'évaluation (note 8(i))	1 467 729	1 804 459
Gain sur la vente des titres miniers (note 8(e))	--	(75 000)
	2 530 241	3 301 591
Résultat opérationnel	(2 392 488)	(2 472 768)
Revenus d'intérêts	--	9 480
Perte non réalisée sur placement	(37 500)	(22 500)
Charges d'intérêts	(6 550)	(18 022)
Résultat net et résultat global	(2 436 538)	(2 503 810)
Résultat par action, de base et diluée	(0,006)	(0,01)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation, de base et diluée	422 803 408	397 617 694

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
Exploitation		
Perte nette de l'exercice	(2 436 538)	(2 503 810)
Ajustements hors caisse pour :		
Autres revenus provenant de l'émission d'actions accréditives	(60 326)	(192 553)
Paiements fondés sur des actions	6 411	43 726
Dépense d'amortissement (notes 15 et 16)	26 810	28 903
Dépréciation des propriétés minières et d'actifs de prospection et d'évaluation (note 8(i))	1 467 729	1 804 459
Perte non réalisée sur placement (note 8(e))	37 500	22 500
Gain sur la vente des titres miniers (note 8(e))	--	(75 000)
Revenus de subvention	(20 000)	
Charges d'intérêts	1 797	8 542
Variation nette du fonds de roulement		
Taxes à recevoir et autres	82 040	(102 500)
Frais payés d'avance	65 763	(54 256)
Fournisseurs et autres créditeurs	(113 711)	44 322
Autres sommes à payer	(24 987)	(102 198)
Intérêts payés		(5 959)
Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'exploitation	(967 512)	(1 083 824)
Investissement		
Ajouts aux actifs de prospection et d'évaluation	(374 105)	(1 418 840)
Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement	(374 105)	(1 418 840)
Financement		
Émission d'actions	1 200 000	1 012 500
Exercices d'options	29 000	--
Frais d'émission d'actions	(21 597)	--
Paiements locatifs	(19 039)	(20 300)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	1 188 364	992 200
Variation nette de la trésorerie	(153 253)	(1 510 464)
Trésorerie au début de l'exercice	376 012	1 886 476
Trésorerie à la fin de l'exercice	222 759	376 012
Ajouts non payés aux actifs de prospections et d'évaluation	105 158	--

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États des variations de capitaux propres
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
Transactions avec des actionnaires, comptabilisées directement dans les capitaux propres		
Capital social		
Solde au début	58 106 334	57 156 334
Émission d'actions ordinaires (note 12)	500 000	437 500
Émission d'actions accréditatives (note 12)	350 019	500 000
Exercice d'options	29 000	12 500
Solde à la fin	58 985 353	58 106 334
Surplus d'apport		
Solde au début	3 430 202	3 386 476
Paiements fondés sur des actions accordées en vertu du régime d'options d'achat d'action (note 13)	6 411	43 726
Solde à la fin	3 436 613	3 430 202
Déficit		
Solde au début	(35 591 936)	(33 088 126)
Résultat net	(2 436 538)	(2 503 810)
Frais d'émission d'actions	(21 597)	--
Solde à la fin	(38 050 071)	(35 591 936)
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	24 371 895	25 944 600

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière et continuité d'exploitation

Les Ressources Yorbeau Inc. (« Yorbeau » ou la « Société ») est une société domiciliée au Canada et constituée selon les lois de la province de Québec. L'adresse du siège social de la Société est le 50, boulevard Crémazie Ouest, bureau 403, Montréal, Québec H2P 2T1.

La Société est engagée dans l'exploration de propriétés minières dans la province de Québec. Les actions de Ressources Yorbeau sont cotées sur les bourses TSX sous « YBR ». Bien que la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie selon l'état actuel de ses propriétés afin de s'assurer que les titres de propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

Continuité d'exploitation

Les états financiers ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, ce qui présume que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités.

La Société est en phase d'exploration avec ses propriétés minières et projets et n'a pas encore déterminé si ses propriétés et projets contiennent des réserves de minerai qui sont économiquement exploitables. Les activités d'exploitation n'ont pas encore généré de revenus. De plus, la direction prévoit que le fonds de roulement disponible de la Société, à la fin de la période, sera insuffisant pour fournir à la Société un financement adéquat afin de couvrir son budget de frais généraux administratifs, d'honorer ses obligations à court terme pour les douze prochains mois et de compléter son budget d'exploitation pour l'année 2024. Par conséquent, la Société devra obtenir du financement supplémentaire en 2024. La Société n'a actuellement aucune source de financement engagée disponible. La Société s'est appuyée sur des financements externes pour financer ses activités dans le passé, principalement par l'émission d'actions et les montants reçus d'ententes d'option sur des propriétés minières.

La capacité de la Société à respecter ses engagements et à s'acquitter de ses dettes à mesure qu'elles deviennent exigibles et à poursuivre l'acquisition des propriétés minières et le développement des projets dépend de sa capacité à mettre en valeur ses propriétés minières et à atteindre une production commerciale, et de sa capacité à mobiliser du financement supplémentaire pour financer ses activités. Rien ne garantit que la Société soit en mesure d'obtenir du financement à l'avenir, et rien ne garantit que cette source de financement soit disponible pour la Société ou qu'elle le sera selon des modalités acceptables pour la Société. Par ailleurs, la récupération des montants affectés aux propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation dépend de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour compléter l'exploration et le développement de ces propriétés ainsi que sa capacité à mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou obtenir des produits de la vente des propriétés.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière et continuité d'exploitation (suite)

Les conditions mentionnées ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les présents états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs si l'hypothèse de continuité d'exploitation n'était pas appropriée.

2. Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration en date du 28 mars 2024.

3. Base d'établissement

a) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique à l'exception :

- des paiements fondés sur des actions qui sont évalués à la juste valeur en date d'attribution selon l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- les obligations locatives, qui sont évaluées à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de début conformément à IFRS 16, *Contrats de location*;
- le passif pour les actions accréditives qui est comptabilisé à la juste valeur à la date de l'annonce du financement;
- le placement, qui est comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net à la clôture de chaque exercice financier.

b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers ont été présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement des présents états financiers conformes aux normes IFRS de comptabilité exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

3. Base d'établissement (suite)

b) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Des informations concernant les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans ces états financiers sont fournies dans la note 1 relative à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, et la note 4(c) Dépréciation - actifs non financiers sur les indicateurs de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice sont fournies dans les notes ci-après :

- Notes 4 et 10 - Évaluation de la provision pour remise en état du site.
- Notes 4 et 14 - Recouvrabilité des actifs d'impôt.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

4. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme aux exercices présentés dans les présents états financiers.

a) Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés minières correspondent à une participation acquise dans des permis ou des claims de prospection minière comportant des droits de prospection de tous les minerais de ces claims.

Tous les coûts préalables à la prospection, c'est-à-dire les coûts engagés avant d'obtenir les droits légaux de se livrer à des activités de prospection et d'évaluation dans une zone d'intérêt, sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Après l'obtention du droit légal de prospection, les dépenses de prospection et d'évaluation sont inscrites à l'actif pour chaque zone d'intérêt identifiable jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

a) Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Les dépenses comptabilisées en actifs de prospection et d'évaluation incluent les dépenses liées à l'acquisition de droits de prospecter, des études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, du forage d'exploration, des creusements de tranchées, de l'échantillonnage et des activités en lien avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au coût historique diminué de toute perte de valeur comptabilisée.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées pour une zone d'intérêt, la Société cesse d'inscrire à l'actif les propriétés minières et les coûts de prospection et d'évaluation pour cette zone, effectue un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation comptabilisés et reclasse tous les actifs de prospection et d'évaluation qui n'ont pas subi de perte de valeur dans les immobilisations corporelles ou incorporelles en développement minier, selon la nature des actifs.

b) Instruments financiers

Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction des trois catégories suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAÉRG) et juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les passifs financiers sont classés et évalués en deux catégories : coûts amortis ou JVRN. Les actifs financiers de la Société, soit la trésorerie, les autres créances et les dépôts en fidéicommis, sont catégorisés et évalués au coût amorti. Le placement est catégorisé JVRN. Tous les passifs financiers de la Société, soit les fournisseurs et autres créditeurs et charges à payer (excepté les salaires à payer), les autres sommes à payer et le prêt, sont aussi catégorisés et évalués au coût amorti.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés postérieurement à leur comptabilisation initiale, à moins que la Société ne détecte des changements dans son modèle d'entreprise dans la gestion des actifs financiers et revienne sur la classification des actifs financiers.

c) Dépréciation

Actifs non financiers

La valeur comptable du bâtiment de Chibougamau, des actifs au titre du droit d'utilisation, des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique pour les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation :

- Les droits d'exploration ont expiré ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue;

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

À chaque date de clôture, l'entité effectue une évaluation des indicateurs potentiels de dépréciation. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe quant à l'excès de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Aux fins du test de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être testés individuellement sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs (l'unité génératrice de trésorerie ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société aux fins du test de dépréciation des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

d) Provision

Une provision est constituée si, à la suite d'un événement passé, la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle qui peut être estimée de manière fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt reflétant les évaluations actuelles de la valeur temporelle de l'argent par le marché et des risques spécifiques au passif. Le dénouement de l'escompte est comptabilisé en tant que charges financières. Les provisions sont revue à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

e) Capital social

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions sont comptabilisés à titre d'augmentation du déficit, après déduction de toute incidence fiscale.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

Actions accréditives

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs par lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses d'exploration peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société peut financer une portion de ses programmes d'exploration via l'émission d'actions accréditives.

À la date d'émission des actions, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales, qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, c'est-à-dire en comparant le prix de l'action accréditive au prix de marché d'une action ordinaire à la date d'annonce du financement.

Lorsque la Société renonce aux déductions fiscales et qu'elle prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, alors la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. Au même moment, le passif lié aux actions accréditives est réduit et une augmentation correspondante est enregistrée dans les autres revenus provenant de l'émission d'actions accréditives.

f) Paiements fondés sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à des membres du personnel et des administrateurs est comptabilisée comme charge, une augmentation correspondante étant comptabilisée dans le surplus d'apport, au cours de la période où les membres du personnel et les administrateurs acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend que les conditions de service soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits.

Les accords de paiement fondé sur des actions aux termes desquels la Société reçoit des biens ou des services en contrepartie de ses propres instruments de capitaux propres sont comptabilisés comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont la Société a obtenu ces instruments de capitaux propres. La Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation correspondante des capitaux propres directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable, auquel cas la juste valeur sera établie indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

g) Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Les revenus provenant des produits des contrats et location des locaux sont constatés progressivement, à mesure que les services sont rendus. Les actifs sur contrats représentent le montant non facturé brut qui devrait être collecté auprès de tiers pour les travaux effectués à la fin de l'année considérée. Ils sont évalués au coût majoré des profits, moins les facturations intermédiaires. À ce titre, le montant comprend les produits comptabilisés par la Société en sus des montants facturés aux clients. Si les facturations intermédiaires pour un projet donné dépassent les coûts engagés plus le profit comptabilisé, la différence est alors présentée dans les produits reportés.

h) Produits financiers et charges financières

Les revenus et charges d'intérêts sont comptabilisés dès qu'ils ont couru, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts reçus et les intérêts payés sont classés dans les activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie.

i) Crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources et crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers.

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour des frais d'exploration au Canada financés par trésorerie, autrement que par financement accreditif, jusqu'à 28 %. Ce crédit est comptabilisé comme une subvention gouvernementale en diminution des actifs de prospection et d'évaluation.

La Société a droit également à un crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers en vertu de la *Loi sur l'impôt minier* du Québec. Le traitement comptable du crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers dépend de l'intention de la direction à entrer en production dans le futur ou de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois que la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés ont été démontrées. Cette évaluation est faite au niveau de chaque propriété minière. Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est enregistré comme un recouvrement d'impôts en vertu de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère en même temps un passif d'impôt différé et des charges d'impôt différé, car les frais d'exploration reportés n'ont plus de valeur fiscale à la suite de la réclamation de la Société pour le crédit d'impôt remboursable. Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne sera versé dans le futur. En conséquence, le crédit de droits miniers est comptabilisé comme une subvention gouvernementale en vertu de la norme IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à l'aide publique*, c'est-à-dire à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.

Étant donné que l'intention de la direction est de vendre les propriétés minières dans le futur, le crédit sur les droits miniers est comptabilisé comme une subvention gouvernementale en diminution des actifs de prospection et d'évaluation. La Société enregistre ce crédit à 16 % applicable sur 50 % de la dépense admissible.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

Les crédits liés aux ressources et les crédits liés aux droits miniers sont comptabilisés en diminution des dépenses de prospection et d'évaluation lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions associées aux crédits.

j) Impôt sur le bénéfice

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé dans le cadre de la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice ni la perte comptable ou fiscale.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales inutilisées ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

k) Résultat par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, après ajustement pour tenir compte des actions propres détenues. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte des actions propres détenues, doivent être ajustés pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les bons de souscription d'actions et les options sur actions attribués aux membres du conseil d'administration et du personnel.

l) Information sectorielle

La Société a déterminé qu'elle n'a qu'un seul secteur d'exploitation, soit l'exploration minière.

m) Bâtiment à Chibougamau

Le bâtiment est utilisé en tant qu'installation de manutention des carottes de forage et est situé à Chibougamau, Québec. Le bâtiment est comptabilisé au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. La Société l'amortit actuellement selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée d'utilité estimée à 25 ans.

n) Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société évalue si un contrat est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps en échange d'une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement en fonction du montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et les coûts estimatifs de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site sur lequel il se trouve, déduction faite des avantages incitatifs reçus.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont ultérieurement amortis à partir de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur, selon le mode linéaire. La durée du contrat de location comprend la considération d'une option de renouvellement ou de résiliation si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option. Les durées de location, incluant les options de renouvellement dont la Société a la certitude raisonnable

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

n) Contrats de location (suite)

d'exercer, varient de 1 à 2 ans pour le véhicule et les locaux. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement réduit pour perte de valeur, le cas échéant, et est ajusté en fonction de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs non versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. L'obligation locative est évaluée au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs principalement en raison d'une variation d'indice ou de taux, ou un changement dans les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou lorsque la Société modifie son évaluation de l'exercice éventuel d'une option d'achat, de renouvellement ou de résiliation.

Lorsque l'obligation locative fait l'objet d'une telle réévaluation, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé à l'état du résultat net et du résultat global si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme (12 mois et moins) et aux contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés comme charges à l'état du résultat net et du résultat global selon la méthode linéaire.

o) Conventions d'options sur propriétés minières :

Les options sur les participations dans les propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la juste valeur de la contrepartie versée, incluant les autres avantages cédés mais excluant l'engagement de dépenses futures. Les engagements de dépenses futures ne répondent pas à la définition d'un passif et ne sont donc pas comptabilisés. Les dépenses ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société vend des participations dans une propriété minière (convention d'amodiation), elle utilise la valeur comptable de la propriété de l'option comme valeur comptable pour la partie de la propriété conservée, et crédite toute contrepartie en espèces reçue ainsi que la juste valeur des autres actifs financiers contre la valeur comptable de cette partie, tout excédent est comptabilisé comme un gain dans le résultat net.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

(p) Redevances sur le revenu net de fonderie ("NSR") :

Les redevances NSR ne sont généralement pas comptabilisées lors de l'acquisition de la propriété minière puisqu'elles sont considérées comme un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

(q) Normes, modifications et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptées de façon anticipée

À la date d'autorisation de publication des présents états financiers, plusieurs nouvelles interprétations normes et modification de normes existantes avaient été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) mais n'étaient pas encore en vigueur. La Société n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée.

La direction prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, les modifications et les interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de la période écoulé n'ont pas été présentées puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

5. Taxes à recevoir et autres

	2023	2022
Taxes à recevoir	42 730 \$	116 262 \$
Autres	4 024	12 532
	46 754 \$	128 794 \$

6. Dépôts en fidéicommiss

Au 31 décembre 2023, la Société a un dépôt en fidéicommiss de 339 000 \$ (339 000 \$ en 2022) en concordance avec les garanties actuelles requises de la part du *Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure* et la *Loi sur la protection du territoire des activités agricoles* pour les coûts futurs de restauration des sites Augmitto et Astoria situés sur la propriété Rouyn. Des garanties supplémentaires pourraient être exigées de la part du gouvernement (se reporter à la note 10).

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

7. Bâtiment à Chibougamau

	2023	2022
Coût		
Solde au début	273 890 \$	273 890 \$
Solde à la fin	273 890 \$	273 890 \$
Amortissement cumulé		
Solde au début	86 329 \$	75 375 \$
Amortissement	10 956	10 954
Solde à la fin	97 285 \$	86 329 \$
Valeur comptable		
Solde à la fin	176 605 \$	187 561 \$

8. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation :

Propriétés minières

	31 décembre 2022	Dépréciation (note 8(i))	31 décembre 2023
Rouyn	2 570 940 \$	-- \$	2 570 940 \$
Scott Lake	774 235	--	774 235
Lemoine	270 492	(270 491)	1
Selbaie Ouest	1	--	1
Estrades-Caribou	1	--	1
	3 615 669 \$	(270 491) \$	3 345 178 \$

	31 décembre 2021	Dépréciation (note 8(i))	31 décembre 2022
Rouyn	2 570 940 \$	-- \$	2 570 940 \$
Scott Lake	774 235	--	774 235
Lemoine	270 492	--	270 492
Selbaie Ouest	63 369	(63 368)	1
Estrades-Caribou	167 672	(167 671)	1
	3 846 708 \$	(231 039) \$	3 615 669 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

8. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation

	31 décembre 2022	Ajouts	Dépréciation (note 8(i))	31 décembre 2023
Rouyn ^{a)}	13 386 690 \$	213 591 \$	-- \$	13 600 281 \$
Beschefer ^{b)}	1 097 992	(19 942)	--	1 078 050
Kistabiche ^{c)}	206 809	(1 853)	(204 955)	1
Scott Lake ^{e)}	5 977 029	190 398	--	6 167 427
Lemoine ^{f)}	994 560	(2 275)	(992 284)	1
Selbaie Ouest ^{d)}	1	--	--	1
Estrades-Caribou ^{g)}	1	--	--	1
Gemini et Turgeon ^{c)}	2 892	--	--	2 892
Allard ^{c)}	3 157	40 822	--	43 979
Landrienne ^{h)}	95 975	58 523	--	154 498
	21 765 106 \$	479 264 \$	(1 197 239) \$	21 047 131 \$

	31 décembre 2021	Ajouts	Dépréciation (note 8(i))	31 décembre 2022
Rouyn ^{a)}	13 379 397 \$	7 293 \$	-- \$	13 386 690 \$
Beschefer ^{b)}	959 121	138 871	--	1 097 992
Kistabiche ^{c)}	203 714	3 095	--	206 809
Scott Lake ^{e)}	4 804 842	1 172 187	--	5 977 029
Lemoine ^{f)}	992 700	1 860	--	994 560
Selbaie Ouest ^{d)}	332 639	1 082	(333 720)	1
Estrades-Caribou ^{g)}	1 238 056	1 645	(1 239 700)	1
Gemini ^{c)}	2 505	--	--	2 505
Turgeon ^{c)}	387	--	--	387
Allard ^{c)}	1 859	1 298	--	3 157
Landrienne ^{h)}	4 466	91 509	--	95 975
	21 919 686 \$	1 418 840 \$	(1 573 420) \$	21 765 106 \$

a) Propriété Rouyn

Yorbeau détient une participation de 100 % dans la propriété Rouyn, laquelle est située dans les cantons de Rouyn et Beauchastel au Québec. La propriété Rouyn est composée d'une concession minière et d'un groupe de 74 claims miniers dont 12 claims miniers sont assujettis à une redevance de 50 000 \$ par année, payable à la Société Minière Alta Inc., une société contrôlée par un administrateur de Yorbeau.

Le 17 décembre 2018 (la «date effective»), la Société a signé une convention d'option définitive («convention d'option» avec IAMGOLD Corporation («IAMGOLD»)), qui donne à IAMGOLD l'option de devenir propriétaire à 100 % de la propriété Rouyn située au Québec, au Canada.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

8. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

a) Propriété Rouyn (suite)

En date du 18 décembre 2022, la Société a annoncé la résiliation par IAMGOLD de son option d'acheter une participation de 100% dans la propriété Rouyn de Yorbeau aux termes de la convention d'option définitive intervenue entre Yorbeau et IAMGOLD en date du 17 décembre 2018.

b) Beschefer

Yorbeau détient une participation de 100 % dans 63 claims et une participation de 80 % dans 65 claims. La Société l'option d'acquérir, à tout moment, la participation résiduelle de 20 % en contrepartie d'un paiement en espèces de 500 000 \$ ou de l'émission de 1 800 000 actions ordinaires de catégorie A supplémentaires de Yorbeau.

c) Gemini, Turgeon, Kistabiche Bonfortel, Poirier et Allard

La propriété Gemini-Turgeon résulte de la fusion de deux propriétés minières contiguës: la propriété Gemini et la propriété Turgeon. Elle est située à 80 kilomètres au nord de La Sarre en Abitibi, au Québec, dans les cantons de Laberge et de Casa-Berardi. La propriété se compose de 189 claims :

- Yorbeau détient une participation de 50% dans la propriété Turgeon (61 claims) et IAMGOLD détient la participation restante de 50%. Certains claims de cette propriété sont assujettis à une redevance de 2% NSR en faveur d'une tierce partie.
- Yorbeau détient une participation de 37,5% dans la propriété Gemini (128 claims), la participation restante étant de 37,5% détenue par IAMGOLD et à 25% par un tiers. Certains claims de cette propriété sont assujettis à une redevance de 2% NSR en faveur d'un autre tiers. IAMGOLD est actuellement l'exploitante de la coentreprise.

La propriété Kistabiche est située à 135 kilomètres au nord d'Amos (Abitibi, Québec) dans les cantons de Joutel et de Poirier.

- Yorbeau détient une participation de 100% dans les blocs Bonfortel et Poirier. Certains claims de cette propriété sont assujettis à une redevance de 2% NSR en faveur d'une tierce partie.
- Yorbeau détient une participation de 71,65% dans Kistabiche.

La propriété Allard est située à 175 kilomètres au nord d'Amos (Abitibi, Québec), dans le canton de Desmazures. Yorbeau détient une participation de 51% dans la propriété.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

8. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

d) Selbaie Ouest

Yorbeau détient une participation de 100 % dans la propriété Selbaie Ouest, laquelle est située dans les cantons Carheil et Brouillan au Québec. La propriété est composée de 105 claims, dont 100 claims sont assujettis à un droit de retour en faveur de First Quantum Minerals Ltd. (« First Quantum ») (la « Convention prévoyant un droit de retour »). Aux termes de la Convention prévoyant un droit de retour, First Quantum a le droit d'acquérir à nouveau une participation de 50 % dans la propriété en finançant, avec Yorbeau à titre d'opérateur, des dépenses d'exploration sur la propriété d'un montant égal au double du montant des dépenses effectuées sur cette propriété depuis qu'elle a été acquise par Yorbeau. Si First Quantum n'exerce pas son droit de retour, elle aura le droit de recevoir une redevance de 1 % NSR sur les claims qui sont assujettis au droit de retour.

e) Scott Lake

Yorbeau détient une participation de 100 % dans la propriété Scott Lake, laquelle est composée de trois (3) blocs de claims contigus totalisant 78 claims situés dans les cantons Scott, Lévy et Obalski au Québec. Certains claims sont assujettis à des redevances de production à des tierces parties, comme suit :

Les claims Ouje : Ces 5 claims ont été cédés à Tomagold Inc. en contrepartie de 1 500 000 actions d'une valeur de 75 000 \$ à la réception, plus d'une redevance de 2% NSR dont 1% est rachetable pour 1 million de dollars. Ces actions sont classées en actifs financiers à JVRN et la valeur au 31 décembre 2023 est de 15 000 \$ (52 500 \$ en 2022). La société a comptabilisé une perte latente sur le placement de 37 500 \$ (22 500 \$ en 2022) dans l'état de la perte et du résultat global.

Les claims de Scott-Diagold (16 claims) sont assujettis à une redevance de 1 % NSR en faveur d'Exploration Diagold Inc., laquelle peut être achetée par Yorbeau en tout temps pour une somme de 750 000 \$.

Les claims de 1948565 Ontario Inc. (« 1948565 ») peuvent être assujettis à diverses conventions sous-jacentes de redevances lors de la production commerciale et à un paiement forfaitaire unique en espèces lors de la production commerciale à 1948565 égal à 1) 1 000 000 \$ si l'étude de faisabilité relativement à la propriété indique que celle-ci contient des réserves minérales de moins de cinq millions de tonnes; 2) 2 000 000 \$ si ces réserves sont supérieures à cinq millions de tonnes mais inférieures à dix millions de tonnes; et 3) 4 000 000 \$ si ces réserves sont supérieures à dix millions de tonnes.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

8. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

e) Scott Lake (suite)

Une avance d'un montant de 35 000 \$ est payable annuellement à 1948565 jusqu'à ce que la production commerciale soit atteinte. Ces avances sont recouvrables sur les paiements payables à 1948565 décrits au sous-paragraphe ci-dessus et sont comptabilisées dans l'état du résultat net et du résultat global sous Frais de gestion des propriétés minières.

f) Lemoine

La propriété se compose de 102 claims. La propriété est située dans les cantons Lemoine, Rinfret et Dollier au Québec. Yorbeau a une participation de 100% dans la propriété Lemoine. Certains claims de cette propriété sont assujettis à une redevance de 2 % NSR et à un paiement de 1 000 000 \$ lors de la production commerciale. Les autres claims de cette propriété sont assujettis à une redevance de 1 % NSR, dont la moitié peut être achetée pour 1 000 000 \$.

g) Estrades-Caribou

La propriété Estrades-Caribou est composée de trois blocs de claims contigus totalisant 118 claims détenus à 100% et situés dans le canton Estrées au Québec.

Un total de 111 claims sont assujettis à une redevance de 2,5 % NSR.

h) Landrienne

Yorbeau détient une participation de 100 % dans la propriété Landrienne, laquelle consiste en 52 claims situés dans le canton Landrienne au Québec. Cette propriété est assujettie à la Convention prévoyant un droit de retour de 50% avec First Quantum. De plus, 12 claims de la propriété sont assujettis à une redevance de 2 % NSR en faveur de Placer Dome et une redevance additionnelle de 1% NSR en faveur de First Quantum ;

16 claims de la propriété sont assujettis à une redevance de 1 % NSR en faveur de First Quantum ;

14 claims de la propriété sont assujettis à une redevance de 2 % NSR en faveur de IAMGOLD et une redevance additionnelle de 1 % NSR en faveur de First Quantum ;

10 claims de la propriété sont assujettis à une redevance de 1,5 % NSR en faveur de Placer Dome, une redevance additionnelle de 0,5 % NSR en faveur de Brinder Investment Ltd. et une redevance additionnelle de 1 % NSR en faveur de First Quantum .

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

8. Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

i) Dépréciation

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a identifié certaines propriétés minières pour lesquelles il y avait des indications que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est liée aux propriétés minières de Kistabiche et Lemoine. Compte tenu des ressources disponibles et des stades d'exploration de ces propriétés, des dépenses substantielles pour d'autres activités d'exploration de d'évaluation ne sont ni budgétées ni prévues à court terme. Ainsi, les valeurs recouvrables estimées ont été déterminées comme étant inférieures à la valeur comptable des actifs.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a effectué un test de dépréciation de certaines propriétés minières pour lesquelles il y avait des indications que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est liée aux deux propriétés minières étant Selbaie Ouest et Estrades-Caribou. Compte tenu du stade de développement de la Société, des ressources disponibles et des premiers stades d'exploration de ces propriétés, des dépenses substantielles pour d'autres activités d'exploration de d'évaluation ne sont ni budgétées ni prévues à court terme. Ainsi, les valeurs recouvrables estimées ont été déterminées comme étant inférieures à la valeur comptable des actifs.

Des pertes d'une valeur de 1 804 459\$, dont 397 088 \$ pour Selbaie Ouest et 1 407 371 \$ pour Estrades-Caribou, ont été comptabilisées dans l'état du résultat net et du résultat global et ont été déduites des éléments suivants:

Propriétés minières 231 039 \$

Actifs de prospection et d'évaluation 1 573 420 \$

9. Fournisseurs et autres créditeurs

	2023	2022
Comptes fournisseurs	113 080 \$	83 290 \$
Charges à payer	39 049	77 392
	152 129 \$	160 682 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

10. Provisions

La provision de la Société se compose d'obligations liées à des coûts de restauration de sites relatifs aux activités de remise en état et de fermeture des sites Astoria et Augmitto sur la propriété Rouyn, conformément aux exigences du « *Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure* » et de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. Pour déterminer les coûts estimatifs, la Société tient compte de facteurs tels que les changements dans les lois et les règlements et les exigences en vertu de permis existants.

La Société prévoit des coûts de restauration totaux en lien avec les réglementations mentionnées ci-dessus de 103 000 \$ (2022 - 279 000 \$) pour la propriété Astoria et 236 000 \$, (2022 - 60 000 \$) pour la propriété Augmitto. Ces montants représentent ce qui est prévu au plus récent plan de fermeture des sites miniers approuvé par les autorités gouvernementales. Tout ajustement futur à cette provision en raison de modifications de lois, de réglementations et d'hypothèses d'exploitation sera ajouté au coût de l'actif sous-jacent et pourrait s'avérer significatif. L'incidence liée à l'actualisation n'est pas significative dans les présents états financiers.

11. Prêt

Comprend un prêt à terme de 40 000 \$ (2022 – 60 000 \$) en vertu du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), sans intérêt. Le prêt été remboursé en janvier 2024.

12. Capital social

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, sans valeur nominale

Le nombre d'actions a fluctué comme suit pendant l'exercice :

	2023		2022	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début	416 402 616	58 106 334	390 902 616	57 156 334
Émission d'actions				
Exercice d'options (note 13)	900 000	29 000	500 000	12 500
Placement privé -				
actions ordinaires	14 285 714	500 000	12 500 000	437 500
actions accréditatives	10 000 000	700 000	12 500 000	562 500
Passif lié aux				
actions accréditatives	--	(349 981)	--	(62 500)
Solde à la fin	441 588 330	58 985 353	416 402 616	58 106 334

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

12. Capital social (suite)

Le 9 août 2022, la Société a complété un placement privé. La Société a émis au total 12 500 000 actions accréditives au prix de 0.045 \$ par action et 12 500 000 actions ordinaires au prix de 0.035 \$ par action pour un produit brut de 1 000 000 \$.

La valeur comptable des actions accréditives est présentée, déduction faite du passif lié aux actions accréditives de 62 500 \$, qui a été comptabilisée au moment de leur émission.

En juin et août 2023, la Société a complété des placements privés de 500 000 \$ en émettant 14 285 714 actions ordinaires de catégorie A. De plus la société a également complété des placements privés de 700 000 \$ pour l'émission de 10 000 000 actions accréditives.

13. Régime d'options d'achat d'actions

Au 31 décembre 2023, 22 933 334 actions ordinaires de catégorie A étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions pour le bénéfice des administrateurs, des employés et des fournisseurs de services de la Société. Les options d'achat d'actions sont émises à un prix de levée correspondant au dernier prix de clôture des actions ordinaires de catégorie A à la Bourse de Toronto avant l'octroi de l'option.

Le régime d'options prévoit que les administrateurs doivent déterminer, à leur seule discrétion, si les conditions d'acquisition devraient être applicables à toute option octroyée aux termes du régime au moment de l'octroi.

Les droits sur les options d'achat actions sont acquis sur une période de deux ans et expirent après une période de cinq ans.

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation à l'intérieur du régime de la Société a fluctué comme suit pendant l'exercice :

	2023		2022	
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix de levée moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	10 900 000	0.049	13 050 000	0,050
Expirées	(2 475 000)	0.036	(1 100 000)	0,046
Renoncées	(325 000)	0.053	(550 000)	0.055
Exercées	(900 000)	0 032	(500 000)	0.025
Solde à la fin de l'exercice	7 200 000	0.055 \$	10 900 000	0,049 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	7 200 000	0,055 \$	10 250 000	0,049 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

13. Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Une charge de paiements fondés sur des actions de 6 411 \$ a été comptabilisé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (43 726 \$ en 2022)

Au 31 décembre 2023, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation :

- 1 000 000 options à 0,06 \$ l'action jusqu'au 17 juin 2025;
- 4 400 000 options à 0,055 \$ l'action jusqu'au 13 juillet 2025;
- 500 000 options à 0,065 \$ l'action jusqu'au 27 juillet 2025;
- 500 000 options à 0,05 \$ l'action jusqu'au 09 octobre 2025;
- 800 000 options à 0,05 \$ l'action jusqu'au 07 juillet 2026.

Au 31 décembre 2022, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation :

- 2 275 000 options à 0,035\$ l'action jusqu'au 14 juin 2023;
- 500 000 options à 0,035\$ l'action jusqu'au 14 juin 2023;
- 625 000 options à 0,04\$ l'action jusqu'au 11 juillet 2023;
- 500 000 options à 0,03\$ l'action jusqu'au 14 février 2024;
- 1 000 000 options à 0,06 \$ l'action jusqu'au 17 juin 2025;
- 4 200 000 options à 0,055 \$ l'action jusqu'au 13 juillet 2025;
- 500 000 options à 0,065 \$ l'action jusqu'au 27 juillet 2025;
- 500 000 options à 0,05 \$ l'action jusqu'au 09 octobre 2025;
- 800 000 options à 0,05 \$ l'action jusqu'au 07 juillet 2026.

14. Impôt sur le bénéfice

La charge (l'économie) d'impôt diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26.5% (26,5 % en 2022) en raison des éléments suivants :

	2023	2022
Perte nette de l'exercice	(2 436 538) \$	(2 503 810) \$
Économie d'impôt attendue	(645 683)	(663 509)
Diminution des impôts résultant des éléments suivants :		
Paiements fondés sur les actions non déductibles	1 699	11 587
Variation des actifs d'impôts différés non reconnus	529 930	178 481
Dépense fiscale relativement à la déduction pour actions accréditives	124 218	375 993
Écart permanent provenant des revenus non déductibles sur actions accréditives	(15 986)	(51 357)
Autres	5 822	148 805
Total de l'économie d'impôt sur le bénéfice	-- \$	- \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

14. Impôt sur le bénéfice (suite)

La Société dispose aussi de pertes fiscales d'environ 20 835 000 \$ au fédéral et 22 885 000 \$ au Québec pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes, dont l'effet n'a pas été constaté dans ces états financiers, expirent entre 2026 et 2043.

Les actifs d'impôt différé de 6 675 314 \$ (6 139 661 \$ en 2022) n'ont pas été comptabilisés, car il n'est pas probable que des bénéfices imposables futurs soient disponibles et à l'encontre desquels des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pourraient être imputés. Les différences temporaires suivants n'ont pas été comptabilisés:

Au 31 décembre 2023	Fédéral	Québec
Perte autres qu'en capital	20 834 791 \$	22 884 740 \$
Frais d'émission d'actions	31 696	31 696
Bâtiment à Chibougamau	547 444	504 340
Propriétés minières	2 864 593	2 107 488
Placement	30 000	30 000
Provisions	339 000	339 000
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	24 647 523 \$	25 897 264 \$

Au 31 décembre 2022	Fédéral	Québec
Perte autres qu'en capital	19 140 023 \$	21 189 973 \$
Frais d'émission d'actions	29 102	29 102
Bâtiment à Chibougamau	536 488	493 384
Propriétés minières	2 565 703	1 808 598
Provisions	339 000	339 000
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	22 610 316 \$	23 860 057 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

14. Impôt sur le bénéfice (suite)

Les impôts différés se composent ainsi :

	2022	Constatés dans la perte nette	2023
Actifs d'impôts différés			
Pertes autres qu'en capital	737 145	\$ (193 049) \$	544 096 \$
Passifs d'impôts différés			
Actifs de prospection et d'évaluation	(737 145)	193 049	(544 096)
Impôts différés, montant net	--	\$ -- \$	-- \$

	2021	Constatés dans la perte nette	2022
Actifs d'impôts différés			
Pertes autres qu'en capital	706 075	\$ 31 070 \$	737 145 \$
Passifs d'impôts différés			
Actifs de prospection et d'évaluation	(706 075)	(31 070)	(737 145)
Impôts différés, montant net	--	\$ -- \$	-- \$

15. Charges administratives

	2023	2022
Salaires	194 323 \$	192 656 \$
Honoraires	435 447	461 536
Relations avec des investisseurs et frais de la bourse	97 504	99 958
Taxes, permis	30 473	--
Loyer	25 468	23 876
Assurance	20 101	19 925
Amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation	15 854	17 948
Divers	48 711	43 324
	867 881 \$	859 223 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

16. Dépenses de l'édifice de Chibougamau

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Amortissement	10 956 \$	10 955 \$
Taxes, permis, honoraires	8 620	8 462
Chauffage	6 744	7 743
Entretien du bâtiment	3 827	4 259
Assurance	1 975	1 765
Divers	1 334	2 801
	33 456 \$	35 985 \$

17. Instruments financiers et gestion des risques financiers

Gestion des risques

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, y compris des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que sa politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit :

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tels les placements privés. La Société établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour respecter ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités, mais il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

17. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs de la Société au 31 décembre 2023 :

	2023			
	Valeur comptable	Dans 1 an	Dans 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et autres				
créditeurs	145 157 \$	145 157 \$	\$	\$
Prêt	40 000	40 000		
Baux	542	542		
	185 699 \$	185 699 \$	\$	\$

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité de subir une perte à la suite du défaut par une autre partie de respecter ses engagements selon les modalités d'un contrat. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société à des risques de concentration de crédit sont la trésorerie qui est détenu dans des institutions financières de grande qualité et les dépôts en fidéicommiss qui sont détenus auprès du gouvernement. La société considère le risque de crédit faible.

Juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers de la Société correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments.

18. Informations concernant le capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes d'exploration en cours ainsi que le développement des actifs miniers et de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements

La Société gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Dans la gestion de la structure de son capital, la Société inclut les composantes des capitaux propres. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou céder des actifs ou modifier les sommes de trésorerie.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

18. Informations concernant le capital (suite)

La Société ne prévoit pas se servir d'emprunts à long terme, autre que des prêts sous l'aide du gouvernement, avant qu'elle ne génère des revenus. Il n'y a aucune politique concernant les dividendes. La Société n'est sujette à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la Société est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent

19. Transactions avec des parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des membres du conseil d'administration et de la haute direction de la Société comprend :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Salaires	136 503 \$	137 000 \$
Honoraires	62 710	57 000
Paiements fondés sur des actions	6 411	43 726
Total	205 624 \$	237 726 \$

Autres transactions avec des parties liées

La société a déboursé une redevance de 50 000 \$ à une société contrôlée par un administrateur (50 000 \$ en 2022).

Ces opérations effectuées dans le cours normal des activités de la Société ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

20. Actifs au titre du droit d'utilisation de la Société et obligations locatives

Le tableau qui suit présente la variation des actifs au titre du droit d'utilisation de la Société pendant l'exercice :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Solde au début	\$ 16 303	\$ 34 251
Charge d'amortissement	(15 854)	(17 948)
Solde à la fin	\$ 449	\$ 16 303

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en dollars canadiens)

20. Actifs au titre du droit d'utilisation de la Société et obligations locatives (suite)

Le tableau qui suit présente la variation des obligations locatives de la Société pendant l'exercice:

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Obligations locatives, au début de l'exercice	\$ 17 784	\$ 35 500
Paielements	(19 039)	(20 299)
Charges d'intérêts	1 797	2 583
Obligations locatives, à la fin de l'exercice	\$ 542	\$ 17 784
Tranche court terme	\$ 542	\$ 17 242
Tranche long terme	--	542

21. Passif lié aux actions accréditives

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Solde au début	\$ 49 504	\$ 179 557
Augmentation (note 12)	349 981	62 500
Autres revenus provenant de l'émission d'actions accréditives	(60 326)	(192 553)
Solde à la fin	\$ 339 159	\$ 49 504

22. Engagements et éventualités

La Société s'est engagée à effectuer des travaux de prospection et d'exploration admissibles de 700 000 \$ avant le 31 décembre 2024 en lien avec les financements accréditifs réalisés de juin à août 2023. Au 31 décembre 2023, le solde à engager pour ces financements s'élevait à 678 317 \$.

Il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs. Dans un tel cas, la Société indemniserait chaque souscripteur d'actions accréditives pour les impôts supplémentaires à payer par le souscripteur à la suite de l'échec de la Société à renoncer aux dépenses admissibles comme convenu.